



FNAUT

transport
consommation
environnement

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

Communiqué

24 mai 2017

Grandes infrastructures de transport : la FNAUT réclame des investissements plus importants et ciblés sur la mobilité durable

La FNAUT appelle le gouvernement à prendre en considération l'impact des grandes infrastructures de transports sur la santé publique, l'aménagement du territoire et l'environnement.

Répondre d'urgence aux besoins croissants de mobilité

Deux décisions sont attendues d'urgence par la FNAUT :

- le lancement du 4^e appel à projets de transports collectifs urbains et de mobilité durable prévu par le Grenelle de l'environnement, mais écarté de manière irresponsable lors du quinquennat précédent ;
- une hausse significative des crédits annuels affectés au réseau ferré classique, d'Ile-de-France et de province, pour enrayer sa dégradation et garantir la desserte des villes moyennes et le transport du fret.

Eviter des gaspillages et des atteintes inutiles à l'environnement

- Les priorités du Grand Paris Express doivent être concentrées sur les lignes les plus utiles (14 et 15).
- Le transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes est inutile, la moitié des habitants de Nantes a d'ailleurs voté contre ce transfert lors de la consultation de juin 2016.
- Les projets de deuxième autoroute Lyon – Saint-Etienne (A45), de Grand Contournement Ouest de Strasbourg et d'A31 bis en Lorraine sont eux aussi des aberrations techniques et environnementales ; c'est le rail qui est adapté à la desserte des zones urbaines denses.
- Le canal Seine-Nord est « un projet démesuré, d'une naïveté déconcertante, un gâchis économique et environnemental », selon Edouard Philippe, alors maire du Havre. Il faut en priorité moderniser le réseau navigable existant (fleuves et canaux) et améliorer la desserte ferroviaire de nos ports.

Par contre l'accès ferroviaire depuis Lyon au tunnel de base Lyon-Turin, en construction, et la LGV Bordeaux-Toulouse/Dax sont justifiés économiquement, bénéfiques pour l'environnement et indispensables à l'aménagement du territoire européen. La réalisation d'autres projets doit être accélérée : le tronçon Paris-Mantes de la ligne nouvelle Paris-Normandie incluant une gare à Nanterre-La Défense, le prolongement Belfort-Lutterbach de la LGV Rhin-Rhône, la VFCEA Nevers-Chagny.

Assurer le financement par la fiscalité écologique

Le financement du transport public et celui du transport non routier des marchandises peuvent être assurés par une fiscalité environnementale portant sur les transports aériens et routiers, dont la mise en place serait facilitée par le bas prix actuel du pétrole. En Allemagne, l'écotaxe poids lourds rapporte 4 milliards d'euros par an et finance les infrastructures de transport.

Contacts presse :

- Bruno Gazeau, président, tél. 06 76 73 31 09
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89